



Compte tenu de la crise sanitaire et jusqu'à nouvel ordre, nous vous rappelons que l'accueil de la maison du CSE sera ouvert uniquement les **lundis et jeudis de 12h00 à 16h30** jusqu'à amélioration de la situation sanitaire. Vous pouvez aussi nous contacter par mail : ce.arcelor@orange.fr pour tous renseignements et démarches y compris les mardis et vendredis ou nous laisser un message sur le répondeur téléphonique.

La boîte aux lettres poste A (à proximité des boîtes aux lettres du CSRH) est toujours à votre disposition afin de faciliter les échanges et depuis peu une boîte aux lettres a été installée à la maison du CSE. N'hésitez pas à les utiliser !

Le site internet (lien à droite de la feuille) qui est mis à jour régulièrement est lui aussi toujours à votre disposition afin de vous communiquer les nouveautés et informations des commissions du CSE.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension, face à cette situation exceptionnelle et nous espérons pouvoir vous proposer très prochainement de nouvelles sorties et activités.

Commission Vacances

Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons malheureusement pas proposer pour cet été des colonies pour les enfants.

Vacances du personnel 2021

Voir page 2 et 3

Chèques vacances 2021

La commission vacances a augmenté cette année la grille de participation pour les chèques vacances ; le montant total des chèques est aussi augmenté à 220 €. Possibilité cette année de commander des chèques vacances papier ou des chèques vacances connect, disponibles sur votre smartphone. Voir page 4 et 5

Commission Loisirs

Journée de pêche à la truite

Le samedi 5 juin 2021, Au Havre de pêche à Uilly St Georges-Cousnicourt de 7h30 à 18h00.

Prix Arcelor adulte : **10 €** - Prix Arcelor enfant - 12 ans : **5 €**

Prix extérieur : **34 €** - Prix extérieur enfant - 12 ans : **15 €**

Le prix comprend : l'entrée au Havre de pêche, repas du midi (entrée, saucisse frites, dessert, boisson). Sans transport. Limité à 35 personnes.

Inscription jusqu'au 11 mai 2021

Ouverture bibliothèque

La prochaine permanence aura lieu **le mardi 11 mai 2021 de 12h30 à 13h30.**

Groupe achat

Distribution des commandes de vins et champagne

La livraison du champagne/vins se fera **les jeudi 22 et vendredi 23 avril 2021 de 12H30 à 16H00** dans la salle d'exposition (local ex camping). Compte-tenu des mesures sanitaires, merci de venir avec un masque, stylo personnel si règlement bancaire non transmis. Nous ne mettrons pas à disposition de diable pour le transport des cartons et la commande sera préparée à l'avance. Merci de respecter les gestes barrière (distance 1 mètre, ...) lors de l'attente et de la manutention. Merci de garer sa voiture soit sur le parking du personnel, soit sur le parking de la maison du CE. Pour rappel, il est interdit de se garer devant le local camping pour la sécurité des piétons qui circulent dans cette zone.



AGENDA

22 et 23/04

DISTRIBUTION VINS ET CHAMPAGNE

Jusqu'au 11/05

INSCRIPTION JOURNEE PECHE

11/05

PERMANENCES BIBLIOTHEQUE

Jusqu'au 28/05

INSCRIPTION CHEQUES VACANCES

Horaires d'ouverture temporaire de l'accueil Maison du CSE :

Lundi et jeudi
De 12h00 à 16h30
Fermé le mercredi
ce.arcelor@orange.fr

La maison du CSE sera fermée
du lundi 19 au vendredi
23 avril 2021 inclus.
Réouverture le lundi 26 avril 2021

<http://cse-arcelormittal-montataire.fr>



Pour faciliter les échanges de courrier avec le CSE, une boîte aux lettres pour le CSE est à votre disposition à l'entrée parking A, à proximité des boîtes aux lettres du CSRH et récemment une boîte aux lettres a été installée à la maison du CSE.



Tél. CE : 03 44 55 73 64



VACANCES DU PERSONNEL 2021



Le C.S.E. accorde des participations aux vacances (Pension, location, emplacement camping) en fonction du quotient familial sur présentation d'un devis, d'un contrat de location ou d'une facture.

La commission vacances offre plusieurs possibilités au salarié :

- ♦ Le CSE règle le solde de la facture et permet en contre partie (participation et acompte versé au prestataire déduits) au salarié de pouvoir régler son dossier en plusieurs fois, dernier paiement le mois du départ en vacances.
- ♦ Le CSE rembourse au salarié sa participation sur présentation d'une facture acquittée au retour de vacances.

Vous n'avez plus besoin comme les années précédentes d'ouvrir le dossier à des dates précises. Vous constituez votre dossier lorsque vous avez tous les éléments (facture, contrat..., feuille d'imposition) sur l'année civile (départs du 1er janvier au 31 décembre 2021).

GRILLE DE PARTICIPATION POUR L'ANNEE 2021



QUOTIENT	Emplacement CAMPING	LOCATION	PENSION	Participation maxi été-hiver
< à 780	70%	45%	40%	700 €
781 à 980	60%	40%	35%	610 €
981 à 1 200	50%	35%	30%	520 €
1 201 à 1 440	40%	30%	25%	430 €
1 441 à 1 700	30%	25%	20%	340 €
1 701 à 1 980	25%	20%	15%	250 €
1 981 à 2 280	20%	15%	10%	160 €
> à 2 280	15%	10%	5%	70 €

$$\text{Quotient familial} = \frac{\text{revenus 2019}}{12 \times \text{nombre de parts}^*}$$

*N.B. ½ part supplémentaire est attribuée aux personnes célibataires et aux familles dont les deux conjoints sont salariés (1 part supplémentaire si tous deux sont salariés ARCELOR MONTATAIRE)

IMPORTANT : fournir la feuille d'imposition originale sur les revenus 2019 (avis d'imposition 2020) lors de la constitution du dossier.

Il vous sera demandé impérativement de nous fournir une facture acquittée à votre retour.

Règlement des dossiers par chèques libellés au C.S.E. ARCELORMITTAL en plusieurs fois si vous le désirez mais conformément à la réglementation en vigueur, les séjours devront être réglés à la date de départ.

Pour toute constitution de dossier, il vous sera demandé de régler l'acompte nécessaire pour retenir votre réservation.

Obligatoire : La fiche d'inscriptions ci-jointe devra être correctement complétée (ayant-droit, ages, dates...) à défaut le dossier ne sera pas traité. Il vous sera demandé un chèque de caution du montant de votre participation C.S.E., qui vous sera restitué en échange d'une facture acquittée.

Attention !

- Les familles bénéficiaires de vacances 2021 ne pourront pas cumuler avec les colonies 2021, les longs et moyens courriers 2021 et les chèques vacances 2021 et inversement.



CHEQUES VACANCES 2021

Inscription **jusqu'au vendredi 28 mai 2021**

Se munir impérativement de l'avis d'impôt 2020 (sur les revenus de l'année 2019)

Conditions :

- ✦ Etre inscrit à l'effectif au 01/04/21
- ✦ Avec épargne salariale.
- ✦ Participation suivant une grille quotientée.

Non cumulable avec :

- ✦ Colos hiver-été 2021
- ✦ Dossier vacances 2021
- ✦ Voyages 2021

La commission vacances a augmenté cette année la grille de participation pour les chèques vacances ; le **montant total des chèques est aussi augmenté à 220 €**. Possibilité cette année de commander des chèques vacances papier ou des chèques vacances connect, disponibles sur votre smartphone.

Quotient familial = revenus 2019
12 X nombre de parts*

*N.B. ½ part supplémentaire est attribuée aux personnes célibataires et aux familles dont les deux conjoints sont salariés (1 part supplémentaire si tous deux sont salariés ARCELORMITTAL MONTATAIRE).

QUOTIENTS	PART SALARIALE	PART DU CSE	TOTAL
Inférieur à 600	20 €	200 €	220 €
601 à 780	35 €	185 €	220 €
781 à 960	50 €	170 €	220 €
961 à 1140	65 €	155 €	220 €
1141 à 1320	85 €	135 €	220 €
1321 à 1500	100 €	120 €	220 €
1501 à 1750	115 €	105 €	220 €
1751 à 2000	130 €	90 €	220 €
2001 à 2500	150 €	70 €	220 €
Sup. à 2501	165 €	55 €	220 €



Découvrez le Chèque-Vacances Connect et son application de paiement



NOUVEAU



Pour régler sur un site e-commerce

Tout savoir en vidéo : 



ou directement chez votre commerçant

Tout savoir en vidéo : 



PARTOUT
Utilisable sur des sites e-commerce ou directement chez les commerçants.



TOUT LE TEMPS
Paiement, gestion du compte et accès à son solde en temps réel, 24h/24, 7j/7.



SIMPLEMENT
Règlement au centime près et dès 20 €.



**HÉBERGEMENT, SÉJOURS & TRANSPORTS,
CULTURE & DÉCOUVERTE, LOISIRS & DÉTENTE, RESTAURATION**

www.cheque-vacances-connect.com

NOM Prénom :

Service Tél. : Tél. mobile (impératif).....

Adresse complète.....

Adresse mail :

Je souhaite des Chèques-Vacances papier Classic



Je souhaite des Chèques-Vacances Connect
Version minimum de votre smartphone IOS 11.0 ou Android 5.0



Informations obligatoires *

Adresse mail :

N° portable :

Partie réservée au CSE



QUOTIENT	
PART SALARIE	
PART CSE	

VERSEMENTS PAR LE SALARIE		
DATE	N°CHEQUE	MONTANT

DOSSIER N° :